

Image not found or type unknown



Achat maison à couple divorcé

Par **benecolo**, le **17/12/2008** à **15:15**

mon ami et moi-même souhaitons acheter une maison à un couple divorcé. Nous avons fait une offre de prix pour l'achat de la maison et la propriétaire l'a accepté alors que le propriétaire l'a refusé. Est-ce que la propriétaire peut quand même vendre la maison au prix qu'elle souhaite sans l'accord de son ex mari ?